

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

Catégorie	Marque	Désignation du type / Signe de reconnais.	Bordereau-type
Voit. de tourisme	OLDSMOBILE	98 Futuramic Sedan 4 - Door	N° 579

Moyens de reconnaissance du type Désignation "Futuramic" sur les ailes + Parebrise sans montant centr.

N° de châssis frappé A l'avant, à droite, sur face supérieure du longeron (sous le capot)

N° de moteur frappé A gauche, sur bloc moteur, entre les bougies arrières

Constructeur du châssis General Motors Corp., Oldsmobile Motor Division, DETROIT (Mich.) USA.

Constructeur du moteur General Motors Corp., Oldsmobile Motor Division, DETROIT (Mich.) USA.

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
OLDSMOBILE Marque et type Rocket Genre En V., s.en tête Carburant Benzine Nombre cyl. 8 Temps 4 Alésage 95,248 mm. Course 87,311 mm. C.V.-Impôt 25,348 Cylindrée totale 4'974 cm³ C.V. frein 136,8 Refroidissement Eau Empl. du moteur A l'avant	2 Nombre d'essieux Entraînement sur roues arrières 1. Frein A pied : Hydraulique sur les 4 roues 2. Frein A main : Mécanique (à câble) sur roues arrières 3. Frein --- Frein de remorque --- Direction A gauche Crochet de remorque --- Nombre de vit. avant 4 - Hydrumatic Vit. en 1 ^{re} vit. en prise dir.	Constructeur GMC (Fisher Body) Genre/Forme Limousine (Sedan 4 - Door) Nombre de portes 4 Nombre de places ass. Total 6-7 Avant 3 Milleu --- Arrière 3-4 Nombre de places debout --- Pour motos: Siège arrière --- Sidecar ---

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	--- kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	1'040 kg.	828 kg.	1'868 kg.
Charge utile	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)		
Pneumatiques: Dimension	8.20 - 15	6 Ply	simples troués
Capacité de charge (par pneu 715 kg.)	1'430 kg.	1'430 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

- * Phares : Marque Dispositifs BOSCH
- * Syst. anti-éblouissant Ampoule Bilux à cullier
- * Feux de position 2, dans calandre radiateur
- * Feux rouges 2, combinés
- * Feux stop 2, combinés
- * Feux clignotants 4, électriques
- ** Indicateurs de direction : Syst. 4, électriques
- ** Emplacement (Arr. = sous feux de position) (Arr. = combinés avec feux stop)
- ** Essai-glace 2, à dépression av. jet d'eau
- Avertisseur 1, électr. 2 tons

DIMENSIONS

Voie	avant	1.500 mm.
Voie	arrière	1.570 mm.
	AR.	2.040 mm.
Largeur hors-tout		3.100 mm.
Empatement		5.310 mm.
Longueur hors-tout		1.620 mm.
Hauteur (non chargé)		220 mm.
Garde au sol		— mm.
Porte à faux, arrière		— mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)		— mm.
Crochet de remorque (porte à faux)		— mm.
Diamètre de braguage ext. gauche		14,60 m.
Diamètre de braguage ext. droite		13,20 m.

Dim. Intérieures	Longueur du pont de charge	mm.
	Largeur du pont de charge	mm.
	Hauteur Intérieure	mm.
	Haut. du pont dep. le sol	mm.
	Ridelles (hauteur)	mm.

OBSERVATIONS

- * Phares : Dispositifs BOSCH avec ampoule Bilux à cullier montées à Biemme par l'importateur.
- ** Indicateurs de direction : Feux clignotants arrière combinés avec feux stop et feux rouges et fonctionnement alternativement avec les feux stop.
- MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RE)
- Platine de capot : Les arêtes tranchantes arrière (ailes) doivent être arrondies.

Lieu et date de l'expertise-type

Bienne, le 4. 4. 1950

La commission d'expertise-types